

ABONNEMENT

Saumur	
Un an	25 fr.
Six mois	13
Trois mois	7
Poste	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

On s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire ;
L'abonnement doit être payé d'avance

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

INSERTIONS

Annonces, la ligne	20
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ;
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

SAUMUR, 28 OCTOBRE

LE DÉMENTI NATIONAL

« Leur pauvreté est votre auxiliaire », disait l'autre semaine aux sectaires de la laïcisation M. Pion dans son admirable discours. Le mot est d'une irréfutable vérité en même temps que d'une vengeresse éloquence. Cette loi qui oblige les parents à envoyer les enfants dans des écoles que leur conscience réprouve est cependant restée incomplète dans son application.

Le terme fatal est arrivé ; depuis le 1^{er} octobre, il ne doit plus y avoir d'école communale congréganiste — nous parlons des écoles de garçons, — et d'un bout à l'autre du territoire scolaire la concurrence est supprimée. Les auteurs de la loi prétendaient que le pays en attendait avec impatience les bienfaits. Ils affirmaient que la neutralité, — cette hypocrisie — donnait satisfaction aux vœux de la majorité de la nation, et que la déchristianisation des écoles ne choquait que quelques dévotés exceptions.

Aujourd'hui les écoles laïcisées restent vides, et l'on recrute par la contrainte le ban et l'arrière-ban des fils de fonctionnaires pour que les instituteurs ne soient pas obligés d'enseigner devant des banquettes. En certains endroits, dans la Bretagne notamment, on fait publier des avis officiels ou officieux informant que les maîtres laïques « donneront l'instruction religieuse comme les Frères, » afin de faire de leurs élèves des « hommes comme il faut ». Ces avis sont contraires aux dispositions formelles de la loi neutre, et pèchent contre la logique, car pourquoi avoir renvoyé les congréganistes si l'on s'engage à les imiter ?

Le bon sens populaire ne se laisse pas plus égarer par les promesses qu'il ne s'est laissé intimider par les menaces. Il se dit que le renvoi des Frères a été un acte d'ingratitude, que frapper d'indignité d'excellents et respectables éducateurs parce qu'ils portent une soutane, c'est une iniquité, et que si l'habit ne fait pas le moine, la robe ne doit pas faire le suspect.

Le peuple veut la liberté pour tous et il ne conçoit pas, l'égalité civile étant inscrite dans le Code, que des citoyens puissent être déshonorés de leurs droits parce qu'ils ont fait le vœu d'être d'honnêtes gens, vivant humblement au service de Dieu et de la patrie. Aussi ces écoles laïcisées ne leur inspirent-elles ni sympathie, ni confiance.

Pendant ce temps, les écoles libres se fondent partout où le permettent les ressources catholiques ; les élèves affluent sur les bancs autour de leurs anciens maîtres, et — car l'impartialité est encore en honneur dans certains jurys d'examen — remportent de brillants succès.

Ce sont là des faits indéniables, on en trouve même l'aveu dans les documents officiels. La France repousse les présents des sectaires, comme elle brave leur fureur.

Quand l'heure sera venue pour elle de prendre la parole, elle fera justice de la politique qui procède de la haine et des passions révo-

lutionnaires pour renvoyer les francs-maçons à leurs loges et pour confier à des hommes de foi et de liberté la garde de ses intérêts moraux et matériels. Ce jour-là, l'apaisement sera fait.

En attendant, les fauteurs de tyrannie scolaire, les artisans d'irreligion d'Etat qui se posaient avec effronterie et interprètes des désirs du pays, reçoivent un démenti formel, un démenti national.

TILLAC.

ENCORE UNE CATASTROPHE

Tandis que la politiquerie radicale amusait avant-hier les parlementaires, un effroyable accident de chemin de fer avait lieu entre Voiron et Moirans.

On trouvera plus loin les explications fournies sur les causes du déraillement qui a occasionné la mort de quinze voyageurs, sans compter ceux des cinquante blessés qui succomberont ultérieurement.

Eh bien, nous croyons que, vu la fréquence et la gravité des catastrophes qui se produisent depuis quelque temps sur les voies ferrées, la compétence de M. Yves Guyot, entouré ou non d'un membre de l'Institut et de quelques théoriciens plus ou moins éminents, est absolument insuffisante pour prévenir de nouveaux malheurs.

Il y a urgence — car le péril est de tous les instants — à remédier à un état de choses qui fait que chaque voyageur qui s'engage sur les lignes ferrées est en danger de mort.

Les phrases pompeuses, les circulaires à apparences techniques, n'ont pas empêché la catastrophe de Voiron de succéder à celle de Saint-Mandé.

Des actes énergiques, des décisions réfléchies sont nécessaires.

Qu'on les prenne donc, et qu'on inaugure la sécurité.

L. D'E.

Il ressort d'une statistique que le *Journal* a publiée hier soir, qu'en trois mois seulement, il y a eu comme victimes des accidents de chemins de fer : en France, 75 morts et 320 blessés ; à l'étranger, 409 morts, 349 blessés.

A elle seule la France dépasse donc la totalité des lignes étrangères comme chiffre des blessés, et représente les trois quarts du chiffre total des morts.

Tout commentaire affaiblirait la lugubre éloquence de ces constatations.

INFORMATIONS

On avait prétendu que l'amendement Hubbard tendant à la suppression de l'ambassade du Vatican, repoussé par 284 voix contre 210, faisait bouler de neige. Or, cette suppression avait réuni antérieurement 239 adhésions.

La reprise et l'achèvement de la discussion du budget des affaires étrangères, quoique laborieux, n'ont offert qu'un intérêt relatif. L'incident soulevé par M. de Mahy à propos de notre protectorat à Madagascar a abouti à la reprise en considération d'une augmentation de cent mille francs en faveur du résident général. Après deux jours de lutte, M. Ribot

est resté maître des positions. Ses amis sont rassurés maintenant.

La Chambre a repoussé hier, par 341 contre 138, l'amendement Leydet à l'article 4^{er} du budget des cultes tendant à sa suppression. Toute l'ardeur de nos députés s'est éteinte. Il y a même disette d'orateurs. On va donc voter à toute vapeur la loi des finances.

Il a paru récemment une lettre du cardinal Bernadou au ministre des cultes. Ce document contrastait étrangement avec les réponses faites par d'autres membres de l'épiscopat à la circulaire ministérielle. Le monde politique n'en avait été cependant ni surpris ni ému. Hier, dans le salon de la Paix, le ministre Fallières déclarait qu'il venait d'être avisé par le directeur des cultes que l'archevêque de Sens démentait formellement l'authenticité de la lettre livrée à la publicité.

LA DÉFENSE DU CAPITOLE

La *Lanterne* consacre ses colonnes au congrès de la Libre-Pensée qui se tenait dimanche à Paris, rue de Jussieu. Ce congrès travaille, paraît-il, à « l'affranchissement de la France ». On ignore peut-être, en effet, que notre pays est asservi par le plus honteux cléricalisme. Bien des « endormis » ne se doutaient pas du danger, mais la *Lanterne* et son congrès veillaient. Ils ont, dimanche, juré de sauver le Capitole républicain. Voilà les « meneurs cléricaux » bien et dûment avertis.

Et la laïcité ?

Elle est perdue, gémit le *Radical* qui promet une récompense honnête à M. Bourgeois s'il la rapporte au bureau du journal.

« Savez-vous ce qui se passe ? Nos lycées sont pourris de religiosité. Des aumôniers à demeure enseignent aux élèves de l'Etat la religion catholique ; tous les dimanches, on célèbre, dans l'intérieur de l'établissement, messe et vêpres ; tous les vendredis, le maigre est imposé aux internes, etc. »

Le tableau de l'enseignement primaire est plus effrayant encore :

« A Rouen, les malheureux adjoints sont contraints, de par la volonté de leurs directeurs et les instructions de l'Académie de Caen, d'accompagner les élèves à la messe et aux vêpres. Et cela se passe ainsi au Havre, à Yvetot, à Elbœuf et dans quatre-vingt-quinze sur cent des écoles laïques de la Seine-Inférieure ! Ah ! M. Bourgeois a de la besogne sur la planche s'il veut faire de la laïcité une chose au lieu d'un mot. »

Le *Radical* doit exagérer un peu ; si M. Bourgeois prend la peine de lui répondre, il lui dira que certains attermolements sont employés par l'administration pour éviter le vide complet dans les écoles officielles.

Le jour où serait appliquée la laïcité absolue que réclame le *Radical*, la grève partielle des élèves deviendrait totale, et c'est ce que tâche d'éviter le ministre de l'instruction publique. Il est singulier que le *Radical* lui en fasse un crime.

LA CATASTROPHE DE MOIRANS

Voiron, 26 octobre.

Le train de voyageurs de Lyon à Grenoble, qui passe à Voiron à 3 h. 42 du soir, a déraillé à 400 mètres environ de la gare de Moirans. Le train est couché sur la voie, assez haute et en remblai à cet endroit. Des machines de secours sont parties de Grenoble.

Moirans, 26 octobre.

Le déraillement est arrivé à environ 4,500 mètres de la gare de Moirans, sur une courbe et sur une pente rapide.

Le train de voyageurs de quatre heures du soir était remorqué par deux machines. Probablement par suite d'un contre-coup de l'une d'elles, la seconde a quitté entièrement la voie, et les wagons se sont heurtés avec un bruit épouvantable. Le bruit causé par l'accident fut entendu de Moirans et la population accourut porter secours.

A huit heures du soir, l'aspect à la lueur des torches est navrant. Les wagons sont dans un chaos effroyable entre les deux voies et sur le bord d'un talus de près de quinze mètres de hauteur. Quelques-uns sont complètement broyés et tous très endommagés.

Il est difficile de donner le nombre exact des victimes. On a sorti des décombres un homme et une femme broyés ; deux autres personnes ont les jambes coupées.

Détail navrant, une petite fille de quatre ans a perdu sa mère dans l'accident. Elle a été recueillie par le maire de Moirans.

Les blessés sont au nombre d'une quinzaine, dont certains le sont très grièvement. Ils sont évacués sur Grenoble et l'hôpital de Moirans. Les habitants en ont aussi recueilli plusieurs.

On travaille activement au déblaiement de la voie.

Le train de secours organisé à Grenoble est arrivé avec le préfet de l'Isère. On craint qu'il n'y ait une quinzaine de morts. On a reconnu deux morts, M^{me} Détrouat, artiste peintre à Grenoble, et M. Prévost, ingénieur à Vizille.

Cinq blessés ne passeront pas la nuit, ce sont M^{me} Cornier, femme d'un juge au tribunal de commerce de Grenoble ; M^{me} Hion, le capitaine Téron, de Grenoble ; un nommé Pons et une pauvre petite fille qui a les deux jambes coupées ; on compte une cinquantaine de blessés dont une quinzaine le sont assez grièvement.

Les causes de l'accident sont attribuées à ce fait que la voie fait une courbe très prononcée à cet endroit. Le train arrivé à 4,500 mètres de la gare, on siffla aux freins. La première machine serra le frein, mais la deuxième, emballée, dérailla à contre-voie, entraînant tout le convoi, composé d'un grand nombre de wagons. Les voyageurs ont déclaré que l'on marchait à une vitesse effrayante.

Les médecins de Voiron prodiguent les secours aux blessés. Une voiture ayant brisé les fils télégraphiques, on explique de cette façon le retard apporté à connaître la catastrophe à Voiron.

Les morts et les blessés sont tous retirés après beaucoup d'efforts, car on a dû briser des wagons pour les en retirer.

Notre impartialité nous fait un devoir de publier les renseignements donnés hier par le secrétaire général de la Compagnie de Lyon :

« La gravité de l'accident a été singulièrement exagérée. On a parlé de 15 morts et de 40 ou 50 blessés. En réalité, d'après les derniers télégrammes parvenus aujourd'hui à midi, deux personnes seulement ont trouvé la mort dans l'accident et 17 ont été blessées dont 6 grièvement.

» Quant aux causes de la catastrophe, nous ne pouvons les préciser encore et tout ce qu'on a dit à ce sujet est pure supposition. En effet, l'enquête est faite concurremment par nos ingénieurs et ceux du contrôle de l'Etat.

» Leur rapport, rédigé aujourd'hui, ne parviendra que ce soir ou demain. Par conséquent, on ne peut rien savoir de précis.

» Ah ! voyez-vous, c'est une chose terrible que ces catastrophes ! Nous nous réjouissons déjà d'avoir échappé à la série noire qui atteignait les autres Compagnies. Et voilà maintenant que survient un accident d'une nature tout à fait différente et inattendue.

» Pourtant la vigilance est extrême chez nous et les mécaniciens particulièrement sont tous des hommes rompus à leur métier, car ils ne montent sur une machine qu'après un long stage et des examens très sérieux ».

Et le secrétaire général reprend :

« Oui, c'est une chose terrible ! terrible ! »

BULLETIN FINANCIER

Paris, 27 octobre 1891

La lutte devient plus ardente à mesure que la fin du mois approche. Les attaques dirigées contre les fonds étrangers redoublent de la part de la Banque étrangère dont certaines notabilités financières françaises sont très soupçonnées d'être complices. Le 3 0/0 ancien français oppose une résistance remarquable à ses attaques que les détracteurs du marché français ne lui ménagent pas. Il clôture à 95.90. Le nouveau à 94.90 et le 4 1/2 à 105.92.

La Rente Italienne ouvre un franc plus bas que la veille, ses soutiens l'abandonnent et l'épargne française sort de ce fonds et préfère prendre des valeurs russes. L'Extérieure est mieux tenue à 67 5/32 à mesure que les négociations engagées avec Paris pour le renouvellement des avances et pour des avances nouvelles à la Banque nationale de Madrid approchent d'une solution favorable. Le 3 0/0 Portugais est très fermes à 37 1/4.

Les sociétés de crédit sont légèrement affectées par la baisse des fonds étrangers et du groupe des valeurs Turques, Egyptiennes, du Suez et des valeurs minières. La Banque de Paris reste à 747 ; le Crédit Foncier à 1,240. Le Crédit Mobilier est en reprise marquée à 260. La Société Générale reste à 480.

Le Crédit Foncier de Tunisie est l'objet de demandes suivies justifiées du reste par le développement progressif de ses opérations de prêts.

L'obligation des Immeubles de France cote 383.75.

L'obligation première hypothèque Linarès à Almería s'avance à 485 fr.

10 Feuilleton de l'Écho Saumurois

L'AGENCE SPIRITE

PAR ANDRÉ GODARD

V

René travailla jusqu'au soir. Mobile d'impressions, il tenait à mettre à profit ces quelques heures où son esprit percevait sous leur vrai jour les réalités physiques, au lieu de s'abîmer comme d'ordinaire en un mysticisme nuageux. Le souvenir de sa cousine ne vint pas le troubler ; intérieurement, il se reprochait presque cet oubli, et, rusant avec lui-même, l'attribuait aux consolations spirites. A quoi bon s'énerver par de stériles regrets, puisqu'un jour sans doute il revivrait immortellement avec Henriette ?

Il ne sortit qu'à l'heure du dîner, content de sa journée, et, après s'être attardé au restaurant plus que de coutume, il prit la direction du café de Stockholm, dans l'espoir d'y rencontrer Maurice Clavier. Bien que Maurice ne

Reproduction autorisée pour les journaux ayant un traité avec la Société des Gens de Lettres.

Les Chemins Economiques ont des démandes à 408.50.

NOUVELLES MILITAIRES

PROMOTIONS

Au conseil des ministres d'hier, M. de Freycinet a fait approuver les promotions suivantes dans l'armée :

Sont nommés généraux de division, les généraux de brigade :

Laveuve, commandant la cavalerie de l'Algérie ;
Leclère, commandant la 58^e brigade d'infanterie ;
Saint-Germain, sous-chef d'état-major général de l'armée.

Sont nommés généraux de brigade, MM. les colonels :

Brousson, du 15^e chasseurs à cheval ;
De Benoist, du 9^e chasseurs à cheval ;
Bubbe, du 7^e d'artillerie ;
Ogier, commandant la 18^e légion de gendarmerie ;

Gastine, du 6^e d'artillerie ;
Doré, du 21^e d'artillerie ;
Vivenot, du 26^e d'artillerie ;
Debrie, du 82^e d'infanterie ;
Metzinger, du 16^e d'infanterie.

Chronique Locale

ET DE L'OUEST

LA CRUE DE LA LOIRE

Tours, 27 oct., 9 h. 45, matin.

Le maximum de la crue de la Loire a été observé à Tours, le 27 octobre, à 4 heures du matin.

Il s'est élevé à 2^m 70.

A Saumur, la Loire ne marquait plus, aujourd'hui 28 (midi), que 2^m 30.

CONGÉ DE LA TOUSSAINT DANS LES LYCÉES ET COLLÈGES

Le congé de la Toussaint commencera samedi prochain, 31 octobre, après la classe du soir. Les cours reprendront mardi 3 novembre, dans la matinée, à l'heure ordinaire de la classe.

La rentrée des internes s'effectuera lundi soir.

LE PROFESSEUR D'AGRICULTURE DE L'ARRONDISSEMENT DE SAUMUR

On se rappelle qu'au mois d'août dernier, à la demande du Comice agricole, M. le ministre Develle a nommé un professeur d'agriculture en résidence à Saumur.

C'est M. Chauvet, ancien élève de l'école de Grandjouan, qui a été appelé à ce nouveau poste et va entrer immédiatement en fonctions.

M. Chauvet doit faire des conférences agricoles à Saumur et dans les communes de l'arrondissement. Il se tiendra à la disposition des

partageât pas la croyance spirite, René comprenait que ce nouvel ami lui serait, grâce à sa forte santé morale, d'une salutaire fréquentation. Il le trouva en train de causer et de rire avec Rominsky, à la même place que la veille, et saisit un bout de leur conversation :

— Oui, ricanait le médium, ce serait une idée superbe ; malheureusement elle n'est pas pratique.

— Puisque je vous garantis le succès ; avec de l'audace tout est possible ; seulement n'en parlez à personne.... Tiens, bonsoir, continua Maurice tendant la main à René ; vous êtes gentil d'être venu ; qu'est-ce que vous prenez ?

— Un café ; mais je ne vous dérange pas au moins ?

— Pas du tout, mon cher. Eh ! bien, il paraît que vous êtes converti au spiritisme ? Malvoisier, qui vient de nous quitter, nous contait cela tout à l'heure.

René répondit évasivement, gêné par la présence de Rominsky. Celui-ci le comprit peut-être, car un instant après il fit remarquer que son heure était venue d'aller à l'Agence et prit congé de ses compagnons.

— Vous verrons-nous ce soir ? demanda-t-

cultivateurs et des vigneron qui voudront le consulter sur la valeur et le choix des engrais chimiques, des semences et des cépages.

Le cours d'agriculture qui sera fait à Saumur se divisera en deux parties distinctes : 1^o un cours régulier au collège ; 2^o un cours d'adultes.

Le cours d'adultes aura lieu à Saumur pendant la saison d'hiver, le soir, à raison de deux leçons par semaine. La date et l'heure de chaque leçon seront indiquées prochainement.

Pendant la saison d'été (du 1^{er} avril au 15 août), les conférences auront lieu dans une commune de l'arrondissement, le dimanche après midi. — Les jours et heures ainsi que le détail du programme de chaque leçon seront publiés par la voie des journaux.

Domicile du professeur d'agriculture : 8, rue du Collège, à Saumur.

PÈLERINAGE DE SAUMUR AU TOMBEAU DE SAINT MARTIN A TOURS

Ce pèlerinage aura lieu le jeudi 12 novembre, sous la direction de M. l'abbé Baudriller, curé de Saint-Pierre de Saumur.

Le train spécial partira de Saumur à 8 h. 30 du matin, s'arrêtera pour prendre des pèlerins à Varennes (8 h. 45 m.), et à Pontbriant (9 h.). Il arrivera en gare, à Tours, à 10 h. 18.

Messe de pèlerinage à la basilique de Saint-Martin dès l'arrivée des pèlerins. A 3 heures précises, nouvelle réunion et sermon suivi du salut du Saint-Sacrement, puis rendez-vous des pèlerins à l'oratoire de la Sainte-Face.

Départ de Tours à 5 h. et arrivée à Saumur à 6 h. 40 du soir.

Chaque pèlerin trouvera, ensuite, une correspondance facile, par l'Orléans et par l'Etat, pour rentrer le soir à son foyer.

Les pèlerins sont invités à se faire inscrire, sans retard, dans leurs paroisses respectives ; et ceux qui tiendront ces listes d'inscription sont priés de bien vouloir les communiquer de bonne heure à M. le curé de Nantilly de Saumur.

État civil de la ville de Saumur

NAISSANCES

Le 24 octobre. — Alfred-Georges-Camille Demange, rue Nationale ; — Albertine-Jeanne Goglet, rue de la Visitation.

Le 25. — Ansbert-Henri Quédec, à l'Hospice.

Le 26. — Raoul-Auguste Pujo, à l'Hospice.

MARIAGE

Le 26 octobre. — Louis-Napoléon-Arthur Nicod, cavalier de manège, a épousé Marie-Elise Quéteanu, domestique, tous deux de Saumur.

DÉCÈS

Le 26 octobre. — Jean-Alexandre Barbier, épiciier, 56 ans, rue Notre-Dame.

SAINT-GEORGES-DES-SEPT-VOIES. — Un infanticide a été commis il y a trois semaines environ, à la ferme-école du Prieuré, commune de Saint-Georges-des-Sept-Voies.

Une femme Beaumont, âgée de 41 ans, séparée à l'amiable de son mari, à la suite de mauvaises affaires, et d'un accident dont ce dernier avait été victime, s'était gagée, comme domestique, à la ferme du Prieuré.

Depuis quelque temps, des bruits fâcheux couraient au sujet de cette femme. On l'accusait d'infanticide. Ces rumeurs arrivèrent aux oreilles du Parquet de Saumur qui se transporta vendredi soir à Saint-Georges, accompagné du docteur Seigneur. On procéda à une enquête.

Les constatations permirent d'établir qu'il y a trois semaines, la femme Beaumont avait donné le jour à un enfant et qu'elle avait jeté le petit être dans un four où il avait été calciné.

Mise en état d'arrestation par les gendarmes de Gennes, la femme Beaumont a été écrouée samedi à la prison de Saumur.

L'accusée prétend que son enfant n'a pas vécu.

LE 335^e RÉGIMENT MIXTE

Le 335^e régiment d'infanterie, parti d'Angers lundi matin pour exécuter des manœuvres dans les environs de Pellouailles et Soucelles, est rentré hier, à deux heures de l'après-midi.

Beaucoup de curieux, sur les boulevards et la place d'Armes, regardaient défilier le régiment. Le bataillon de l'active, qui marchait en tête, allait trop vite et a été obligé d'attendre pendant quelques instants les deux autres, le 71^e territorial au milieu, les réservistes à la queue.

Dans la matinée, réservistes et territoriaux ont été désarmés et renvoyés dans leurs foyers, et le 135^e de ligne a repris le bataillon qu'il avait prêté au 335^e.

LA RENTRÉE AU GRAND-SÉMINAIRE

On lit dans le *Journal de Maine-et-Loire* :

« La rentrée du Grand-Séminaire s'est accomplie, cette année, dans les meilleures conditions. En novembre dernier, 17 élèves ecclésiastiques avaient été appelés sous les drapeaux ; 14 ont fait un an de service dans la garnison de Cholet, les 3 autres, dans la garnison d'Angers.

» Sur ce nombre, 16 ont déjà repris leurs études, le 17^e porte encore l'uniforme militaire. Comme il se destine à la Trappe, il n'a pu bénéficier de la dispense accordée aux étudiants ; il ne sera libre de suivre sa vocation que dans deux ans.

» Dix-sept nouveaux aspirants au sacerdoce prendront le fusil en novembre prochain. Nul doute qu'ils imiteront l'exemple de leurs devanciers.

— Oui, fit René, je vous comprends. Mais ne croyez-vous pas que cette plaisanterie puisse être désagréable à M^{lle} Eva ?

— Ah ! ça, mon cher, qu'est-ce que ça vous fait ?

— Moi, rien. Seulement, c'est une conversation vaincue et en outre une aimable jeune fille ?

— Tiens, sourit Maurice, est-ce que vous seriez déjà amoureux d'elle ?

— Par exemple ! protesta René, rougissant toutefois et embarrassé ; vous n'y songez pas. Nous sommes, tous deux, les adeptes d'une doctrine trop sérieuse.

— La belle raison !

— C'en est une, bien qu'entre elle et moi il puisse y avoir de la gêne à aborder certains sujets : ainsi j'ai eu le tort hier de lui avouer que j'avais aimé dans le temps une de mes cousines morte depuis et de soutenir que maintenant aucune jeune fille ne m'inspirera jamais un amour bien sérieux. Cela a paru la froisser presque.

— Parbleu ! Si vous croyez que ça fait plaisir aux femmes, ces choses-là.

— Malvoisier m'avait affirmé pourtant que chez M^{lle} Eva, la spirite avait tué la femme entièrement.

» En somme, on compte actuellement au Grand-Séminaire quarante-cinq élèves de philosophie. Ce chiffre est supérieur à la moyenne des rentrées.

» Ce premier résultat prouve que, pas plus en Maine-et-Loire qu'ailleurs, les républicains n'ont réussi avec leur loi vexatoire à entraver le recrutement du clergé séculier. Nous ne leur en savons pas meilleur gré. »

LES VINS DE TOURAINE

Le Tourangeau ne signale sur le cours des vins aucune importante affaire.

A Saint-Martin-le-Beau, plus de 100 pièces de vin blanc se sont vendues dans le courant de la semaine au prix de 100 francs la pièce de 250 litres, logé, bourre et balle, sortant du pressoir. On parle de quelques ventes à 110 francs. Les vins rouges se vendent 75 fr.

A Fondettes, Luyes et Cinq-Mars, quelques petites cuvées à 65 et 70 fr.

Bléré compte obtenir 75 fr. Une affaire de vin rouge a été traitée à Genillé au prix de 65 francs.

Saint-Avertin, Ballan et Savonnières n'ont pas encore de cours. Les vins ne sont pas appréciables.

Saint-Antoine-du-Rocher et Saint-Christophe ont de hautes prétentions. On ne trouverait pas vendeurs à 70 fr. les 225 litres.

Le *Moniteur viticole* publie un intéressant article sur le phylloxéra en France.

Les contrées viticoles de France qui ont payé, cette année encore, le plus lourd tribut au fléau sont : la Bourgogne, le Mâconnais-Beaujolais, le Jura, la Lorraine, l'Auvergne, le Centre-Nord et la Touraine surtout, l'Avoyron et l'Ariège.

Alors que dans l'Anjou, le fléau n'a pas fait de progrès sensibles, en Touraine de nombreuses taches ont été constatées, notamment sur le territoire de Savonnières.

UNE QUESTION INTÉRESSANTE

L'intermédiaire des chercheurs pose à ses lecteurs la question suivante :

« Dans quelle province parle-t-on le mieux le français ? — On dit généralement que c'est en Touraine qu'on parle le mieux français. Cependant on entend fréquemment à Tours et dans les environs : Il faudrait que j'irais... En par ici, ça ferait mieux qu'en par là. Non seulement les paysans parlent ainsi, mais bien des gens de la ville.

» Mon vieil ami Ulysse, le céramiste bien connu de Blois, me soutenait, lui, que c'était dans le Blaisois qu'on parlait le mieux, et de fait, je n'ai jamais entendu les gens s'exprimer ainsi à Blois ni dans les environs.

» Donc, où parle-t-on le mieux le français ? Est-ce en Touraine ou dans le Blaisois ? »

En Touraine, naturellement !

— L'imbécile ! De quoi vient-il se mêler ? Il ferait bien mieux de numéroter tous les passages de canards et de bécasses qu'on lui signale, plutôt que de fourrer son nez dans la psychologie féminine. Eval Mais en dehors de la coquetterie naturelle à toute femme, elle tient de son père un besoin de domination qu'elle exerce sur les intelligences par sa prédication spirituelle, sans renoncer à l'exercer aussi sur les cœurs. Je plaisais en vous demandant si vous étiez amoureux d'elle, mais sérieusement ne vous avisez jamais de l'aimer. Elle doit être dangereuse entre toutes, elle vous perdrait. D'ailleurs, mon cher, un conseil : défiez-vous toujours de deux femmes : de la blonde aux mâchoires saillantes, l'Anglaise énigmatique, et de la brune ténébreuse au galbe de statue, comme est Eva.

— Me perdre, comment voulez-vous ?

— Comment ? Mais vous venez de m'avouer que c'est une jalouse, et ce doit être encore une inconsciente ; une de ces femmes susceptibles de bonté, de dévouement même par ailleurs, et en amour capables de toutes les féroçités du délire à l'égard de leurs imbéciles d'adorateurs. Oui, je vous le répète, mon cher, gardez-vous d'aimer jamais une telle

CHINON. — Un cruel accident est arrivé mercredi dernier, chez M. Saly, agent-voyer d'arrondissement.

L'un de ses jeunes enfants, âgé de 2 ans et demi, est tombé si malheureusement de sa chaise, qu'il s'est dénoué le cou.

La mort a été instantanée.

LA MORTALITÉ EN INDRE-ET-LOIRE

Dans la liste des départements classés d'après l'intensité de la mortalité constatée en 1890, le département d'Indre-et-Loire occupe, avec le Loir-et-Cher, le troisième rang.

La première catégorie se compose de l'Allier, l'Indre, la Vendée qui comptent 17 décès par 4,000 habitants ; la dernière par les Bouches-du-Rhône dont la moyenne des décès est de 30 par 4,000 habitants, tandis qu'en Indre-et-Loire elle n'est que de 19 pour mille.

En comparant le chiffre des naissances et des décès, on constate en Indre-et-Loire un excédent de naissances.

A L'INAUGURATION DE L'HÔTEL DE VILLE D'AMBOISE

On lit dans le *Figaro* :

« Il y a, sur la belle promenade d'Amboise, au bord même de la Loire, un monument devant lequel a dû passer le ministre, et qui a fortement attiré son attention. C'est une colonne érigée à la mémoire de Chaptal, l'ancien et célèbre ministre, dont on a jugé le nom digne d'être placé au fronton d'un collège de Paris.

» Le temps était mauvais à Amboise comme à Paris, et cela a peut-être empêché M. Bourgeois de s'arrêter pour lire cette inscription, déjà ancienne, qui est gravée sur le socle :

A la mémoire de Chaptal
qui a réintégré les écoles dans les écoles.

» C'est dommage, car elle eût sans doute donné à méditer au successeur de Chaptal. »

ÉLOQUENCE DES CHIFFRES

Le collège Stanislas a le premier élève reçu à l'École polytechnique, à Saint-Cyr et à l'École navale. L'école Sainte-Geneviève, plus connue sous le nom de rue des Postes, a eu quarante-six élèves reçus à l'École polytechnique.

CAISSE D'ÉPARGNE DE SAUMUR

Séance du 25 Octobre 1891

Versements de 73 déposants (11 nouveaux), 28,956 fr. 44.

Remboursements, 88,946 fr. 34.

La Caisse paie 3 fr. 50 pour cent.

GRAND-THÉÂTRE D'ANGERS

Jeu du 29 octobre, *La Dame Blanche*, opéra-comique, et *Tous Toqués*, vaudeville en 4 a.

femme. Et si vous m'en croyez, ne remettez plus les pieds à l'Agence.

René protesta, presque maussade. Est-ce que Maurice le prenait pour un enfant à qui le premier jupon venu fait tourner la tête ? Mais il n'avait pas eu une seconde l'idée de s'adresser à Eva ; s'il désirait de la revoir, c'était afin de s'éclairer davantage sur la doctrine d'Allan Kardec et aussi afin de préciser sa physionomie dont il avait besoin pour un tableau.

— Alors vous avez commencé son portrait de mémoire ? Tant pis, mon cher, vous êtes plus malade que je ne pensais.

Maurice s'empara d'un journal et se mit à lire, mais au bout d'un instant, craignant d'avoir froissé René, il reprit :

— Ce que je vous en dis, c'est parce que je m'intéresse à vous, car s'il y a un rôle embêtant c'est celui de sermonneur. Mais je vous vois là, un gentil garçon, qui ne savez le premier mot ni de la perfidie de certaines femmes ni de toutes les dupes parisiennes. Oui, mon cher, j'ai peur pour vous d'Eva, mais aussi de Cardénio ; pour vous rouler, il lui suffirait de le vouloir. N'allez au moins jamais fourrer un doigt dans ses entreprises.

Pour les oiseaux

Que la loi sur la chasse demeure à peu près lettre morte, on le comprend sans peine, grâce à la paternelle bienveillance des jurés envers les braconniers qui tirent sur des gendarmes ou des gardes. Mais on pourrait, du moins, appliquer les règlements relatifs à la protection des oiseaux. Dans certains pays, comme la Norvège ou l'Allemagne, ces règlements sont inutiles. Les populations aiment et respectent les oiseaux. Les paysans de Hollande, par exemple, ménagent dans leurs granges des trous où nichent les chouettes qu'ici naguère on clouait aux portes. Il est vrai que nos agriculteurs ont enfin la sagesse de reconnaître les services rendus par ces rapaces, grands destructeurs de mulots et de souris, et cessent de les considérer comme des oiseaux de mauvais augure. Mais combien de préjugés demeurent contre d'autres espèces d'oiseaux !

Nous vivons certes à une époque où l'on risquerait de faire sourire en parlant de la poésie des fauvelles, des chardonnerets ou des pinsons. Michelet est le dernier qui l'ait osé. Il n'est plus permis aujourd'hui de prendre leur défense que pour prouver par les chiffres — toujours des chiffres ! — que, si les pinsons dévorent un grain de blé, ils en sauvent deux et même trois, grâce à leur guerre acharnée contre les insectes. Il est juste d'ajouter que, par notre ingratitude envers les oiseaux, nous venons au premier rang après l'Italie, qui, elle, tient toujours la corde, lorsqu'il s'agit de massacrer quelque chose ; du moins, en France, respectons-nous encore les hirondelles.

Chaque espèce rend des services particuliers ; pour chaque espèce nous avons inventé des moyens particuliers de destruction.

J'avoue que les corbeaux commettent quelques méfaits — mais écoutez du moins leur apologie par M. l'abbé Vincelot : « La corneille rend un service incontestable en dévorant des quantités prodigieuses de vers blancs. » Or, cette année, comme si le phylloxéra ne suffisait pas, les vers blancs exercent sur les plants de jeunes vignes d'épouvantables ravages, et cette année aussi, les derniers choucous qui animaient les châteaux en ruine de Martigné et des environs, ont disparu, tués par l'hiver et les pièges qu'on n'aura pas manqué de leur tendre. Ce n'est là qu'un fait isolé, mais qu'il serait trop facile de généraliser aujourd'hui.

A voir la guerre sans merci que font les enfants dans nos campagnes aux pinsons et aux mésanges, on pourrait conclure de leur part à une tendre sollicitude pour les hannetons et les chenilles. Tous les moyens sont bons ; le jour, on déniche les nids ; la nuit, on va à la tapette. Beaucoup de parents ont constaté les services que rendent les oiseaux, mais par une inexcu-

Un de ces matins, qui sait, la police peut se lasser de voir exploiter tant de nigards ; tout est à prévoir ; lui-même avoue sa situation désespérée. Enfin prenez garde.

— Ah ! ça, vous voulez rire, quels services pourrait-il attendre de moi ?

— Vous ne le connaissez pas ; tout homme nait le vassal et l'esclave de Cardénio, du moins il se l'imagine. Il se croit en droit de prendre à chacun son intelligence, son crédit, son argent surtout, sans lui devoir la moindre reconnaissance. L'humanité entière est sa débiteur. S'il peut vous extorquer quelque chose, que ce soit un billet de mille ou le crédit de votre famille, ou votre nom encore — René de Mordanes, cela sonne bien — soyez convaincu qu'il le fera sans l'ombre d'un remords. Et après vous viendrez me dire : Pourquoi ne m'aviez-vous pas averti ? — Si j'ai un regret, c'est de vous avoir introduit à l'Agence, mais pouvais-je prévoir que vous donneriez dans le spiritisme tête baissée ?

(A suivre.)

PILULES SUISSES.

Le médicament le plus populaire de France.

sable faiblesse, ils ne s'opposent guère à leur destruction. Dans cet état de choses, le devoir des autorités est de veiller à l'application des règlements en vigueur. (*En vigueur* est encore une de ces douces ironies qui agrémentent notre langage administratif.)

Si les mesquines discussions de la politique continuent à détourner les esprits des questions d'intérêt général, on ne tardera pas à voir s'introduire en France la coutume des indigènes de l'île Val-Hou. Les électeurs de ce pays, après avoir exterminé presque tous les oiseaux et changé cinq ou six fois la forme de leur gouvernement, résolurent de donner la royauté — la présidence de la République, si vous voulez — au premier d'entre eux qui découvrirait un nid. Cette inspiration admirable rétablit l'entente parmi les citoyens, et leur bonheur eût été complet, si les insectes ne fussent venus les réduire à la plus abominable disette.

Que l'on offre si l'on veut, chez nous, la présidence de l'Etat à celui des trois, M. Carnot, le prince Victor ou le Comte de Paris, qui, le premier, découvrirait un nid de mésange mais, pour Dieu ! qu'ils ne le dénichent pas !

ANDRÉ GODARD.

Dernières Nouvelles

Paris, 28 octobre, 12 h. 05 soir.

Monseigneur l'évêque d'Arras est mort dans la matinée d'aujourd'hui.

Un télégramme de Tunis annonce qu'un terrible accident vient de se produire dans cette ville :

Un mur de soutènement, miné par les pluies, s'est effondré, écrasant deux maisons, où des indigènes célébraient une noce.

Une trentaine de personnes ont été ensevelies. Dix-huit cadavres sont déjà retirés.

RAYAS.

BOURSE DE PARIS

Du 27 Octobre 1891

3 0/0	96 »
3 0/0 nouveau	94 80
3 0/0 amortissable	96 40
4 1/2	105 90

Chapellerie Civile et Militaire

LIVERANI, le roi de la Chapellerie, a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il arrive de Paris avec un choix considérable de nouveautés de la saison. Le vrai succès du jour est le *Cronstadt*, un joli chapeau pour hommes et pour dames.

Demandez à

L'ÉPICERIE CENTRALE

28 et 30, rue Saint-Jean, Saumur

Le meilleur et le plus économique des éclairages,

L'ORIFLAMME

50 c. le litre, logée en bidon plombé de 5 litres.

HUILE, double épuration, pour lampe Carcel, 0,45 le 1/2.

BOUGIE, première qualité, 0,85 le paquet de 500 grammes.

CHANDELLE perfectionnée, 2 fr. 10 le paquet.

GLYCÉRINE MINÉRALISÉE PARFUMÉE

Et Alcoolat composé

De A. RIVAUD

Chimiste breveté, à SAUMUR

Médaillé aux Expositions.



Cette glycérine se prépare en rouleaux pour bains, en flacons pour la toilette, elle prévient et guérit promptement les affections de la peau, qu'elle adoucit et parfume. Dartres, Eczéma, Démangeaisons.

Elle est précieuse pour les soins hygiéniques quotidiens et intimes.

L'ALCOOLAT composé perfectionné RIVAUD est spécialement recommandé contre le *pityriasis* (pellicules cause de la chute des cheveux) ; les effets obtenus sont très prompts et assurent une guérison complète et durable. Les médecins l'ordonnent journellement.

Lire la notice, envoyée franco sur demande. Dépôt général chez l'inventeur, à Saumur. Se trouve partout : pharmacies, bains, coiffeurs, etc., etc.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

Fêtes de la Toussaint

Avis. — A l'occasion des Fêtes de la Toussaint, l'Administration des chemins de fer de l'Etat a décidé que les billets d'aller et retour délivrés par toutes les gares de son réseau, le vendredi 30 octobre, dont la validité expirerait avant le 3 novembre, seront exceptionnellement valables, pour le retour, jusqu'au dernier train du mardi 3 novembre.

En ce qui concerne les billets d'aller et retour de ou pour Paris, cette prolongation de validité sera applicable quel que soit l'itinéraire par lequel les billets sont valables (toute voie Etat ou voie mixte Etat-Orléans ou Etat-Ouest).

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Fête de la Toussaint

Billets d'aller et retour à prix réduits

A l'occasion de la fête de la Toussaint, les billets de bains de mer, comportant une réduction de 40 0/0 sur les prix du tarif général, au départ des gares ci-après :

De Saint-Nazaire exclu à Tours, d'Angers à La Flèche, de Baugé inclus à La Flèche (via La Flèche et Angers), de Jumelles-Brion à Saumur (via Saumur), de Nantes à Châteaubriant, seront exceptionnellement délivrés pour Saint-Nazaire, Le Croisic, Guérande et points inter-

médiaires, le dimanche 4^{er} novembre; ces billets, ainsi que ceux de même nature, délivrés les vendredi 30 et samedi 31 octobre, seront indistinctement valables pour le retour jusqu'aux derniers trains du mardi 3 novembre.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

OCTOBRE-DÉCEMBRE 1891

Excursions aux stations thermales et balnéaires des Pyrénées et du golfe de Gascogne, Arcachon, Pau, Biarritz, Salies-de-Béarn. — Tarif spécial A, n° 11 (Orléans).

Des billets d'aller et retour, avec réduction de 25 0/0 sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés toute l'année, à toutes les stations du réseau de la Compagnie d'Orléans, pour :

Alet, Arcachon, Argelès-Vieuzac, Ax, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Biarritz, Capvern, Couiza - Montazels, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Laruns - Eaux-Bonnes, Oloron-Sainte-Marie, Pierrefitte-Nestalas, Pau, Saint-Girons, Saint-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn, Salies-du-Salat et Ussat-les-Bains.

Durée de validité: 10 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Tout billet d'aller et retour délivré au départ d'une gare située à 500 kilomètres au moins de la station thermale ou balnéaire, donne droit, pour le porteur, à un arrêt en route à l'aller comme au retour. Toutefois, la durée de la validité du billet ne sera pas augmentée du fait de ces arrêts.

La période de validité des billets d'aller et retour peut, sur la demande du voyageur, être prolongée deux fois de 5 jours, moyennant le paiement aux administrations, pour chaque fraction indivisible de 5 jours, d'un supplément de 10 0/0 du prix total du billet aller et retour.

MARCHÉS

Saumur, 24 Octobre

Froment-commerce, l'hectolitre	19 25	Bœuf ou vache, le kil.	1 80
id. halle (moyenne)	18 87	Veau	2 —
Méteil	15 45	Mouton	2 40
Seigle	12 —	Porc	1 60
Orge	10 10	Poulets la couple	4 —
Avoine	8 —	Dindonneaux	11 —
Sarrasin	— —	Canards	4 50
Haricots blancs	26 —	Oies	10 —
Haricots rouges	24 —	Beurre le kilog.	2 40
Fèves	— —	Œufs la douzaine	1 10
Noix	12 —	Foin, la charretée de 780 kilog.	80 —
Châtaignes	14 —	Luzerne	80 —
Sel les 100 kil.	15 —	Paille	39 —
Son	14 —	Huile de noix, 50 kil.	130 —
Pommes de terre, la barrique,	— —	Chauvre 1 ^{re} qualité	— —
Farine, la culasse de 157 kilog.	60 —	id. 2 ^a	— —
id. 3 ^e	— —	id. 3 ^e	— —
Pain 1 ^{re} qual., le kil.	— —	Charbon de bois, les 100 kilog.	16 —
id. 2 ^e id. Of. 36 66	— —	Charbon de terre —	4 50
id. 3 ^e id. Of. 35 —	— —		
		Eau-de-vie, droits non compris l'hectolitre	46
		Vinaigre de vin	26

Cours des Vins.

Rouges.	
Souzy et environs	la barrique 115 à 130
Champigny	— 115 à 130
Varrains	— 110 à 120
Bourguil	— 115 à 120
Restigné	— 115 à 125
Chinon	— 110 à 120
Blancs.	
Coteaux de Saumur	la barrique 110 à 120
Ordinaires, environs de Saumur	— 100 à 110
Saint-Léger et environs	— 80 à 90
Varrains et environs	— 100 à 110
Le Puy-Notre-Dame et environs	— 75 à 80
La Vienne	— 75 à 80
Cidre de Bretagne	la barrique 35 à 38
Cidre de Normandie	— 36 à 40

LONGUÉ, 22 octobre

Blé-froment, l'hect., 19 à 20 fr. — Seigle, 13 fr. — Orge, 12 fr. — Avoine, 8 fr. — Pommes de terre, le double-décal., 1 25. — Foin, la charretée, 780 k., 70 à 90 fr. — Paille, 25 à 30 fr. — Beurre, le demi-kil., 1 30. — Œufs, la douzaine, 1 fr. — Volaille, la couple, 3 à 6 fr.

ANGERS, 24 octobre

Froment, le double-décalitre, 3 90. — Avoine, 4 90. — Seigle, 3 fr. — Orge, 2 40. — Pommes de terre, 1 à 1 20. — Foin, les 1,050 kil., 105 fr. — Paille, 45 fr. — Œufs, la douz., 1 fr. — Beurre, la livre, 1 40. — Poulets, la couple, Beaufort et environs, 3 75 à 4 fr. — Poulets, la couple, Candé et environs, 3 25 à 3 50.

Etude de M^e BEAUMONT, notaire aux Rosiers-sur-Loire.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION AMIABLE
Qui aura lieu aux Rosiers, en l'étude de M^e BEAUMONT, notaire, le Dimanche 8 Novembre 1891, à 1 heure de l'après-midi,

UNE MAISON

Située au bourg de S-FLORENT, en partie occupée par M^{me} veuve Baudoin, charcutière.

Revenu : 700 fr.
Mise à prix : 10,000 fr.

On pourra traiter avant l'adjudication.

S'adresser, pour tous renseignements et traiter, à M^e BEAUMONT, notaire. (723)

Etude de M^e CHASLE, notaire à Angers, rue Saint-Blaise, n° 3.

A VENDRE

A L'AMIABLE
La Métairie de la Frémondière (fermier Moreau), située commune de Chanteloup, près Cholet, contenant 29 hect. 80 ares.

Et la Métairie de la Fresnaye (fermier Brossier), située même commune, contenant 32 h. 70 ares.

Excellent placement

S'adresser : pour visiter, aux fermiers, et pour traiter à M^e CHASLE.

A LOUER

PRÉSENTEMENT
UNE MAISON
Place du Port-Saint-Nicolas.

S'adresser à M. FAVARON, négociant, rue de la Comédie.

APPARTEMENTS à louer, pied à terre, 63, quai de Limoges.

Bureau de Placement

d'EMPLOYÉS & de DOMESTIQUES

Des deux sexes

M^{me} ANNA, rue de la Tonnel, 29, Saumur. (717)

CIDRES

M^e ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'elle reçoit de très bons cidres nouveaux des meilleures contrées de Bretagne et de Normandie, garantis pur jus, à 45 centimes le litre.

S'adresser route de Rouen, n° 21 bis. (143)



25 francs PAR MOIS

Ateliers de constructions mécaniques
GUYEU, 113, Quai d'Orsay, 113, PARIS
ENVOI FRANCO DU CATALOGUE

A l'occasion de la TOUSSAINT
MISE EN VENTE

d'un Choix considérable d'Articles Funéraires
En tous genres

COCHET

Saumur — 20, rue du Portail-Louis — Saumur

BON MARCHÉ EXCEPTIONNEL

Aucune Maison ne vend à aussi BAS PRIX

MAGASINS DE PIANOS & DE MUSIQUE

Saumur, 33, rue S-Nicolas, ancien magasin de M. Bourguignon

HENRI EICHE

Facteur de pianos et ancien accordeur des premières maisons de Saint-Petersbourg et de Paris

FOURNISSEUR DE L'ÉCOLE DE CAVALERIE

Vente - Échange - Accord - Réparation et Location de Pianos

Grand choix de Pianos neufs et d'occasion des premières marques, ERARD, PLEYEL, GAVEAU, etc.,

A DES PRIX EXCEPTIONNELLEMENT AVANTAGEUX
LOCATION DE PARTITIONS & DE MUSIQUE

La confiance que le public de Saumur et des environs a bien voulu m'accorder pendant de longues années, est justifiée par les soins minutieux apportés dans toutes les réparations et accords.

CHANGEMENT DE DOMICILE

LÉON FRESCO

CHIRURGIEN-DENTISTE

1, Rue Beurepaire

SAUMUR

Magasins de Pianos et de Musique

Maison G. FISCHER, fondée en 1846
PLACE DE LA BILANGE, SAUMUR

PILLET-BERSOULLÉ Suc^r, Élève de Pleyel, Wolff et C^r

SAUMUR 1891, GRAND PRIX, MÉDAILLE D'OR
Fournisseur AUTORISÉ de l'École de cavalerie

ACCORDS, RÉPARATIONS, ÉCHANGES & LOCATIONS DE PIANOS
Grand choix de Pianos, Harmoniums, Violons, Violoncelles
INSTRUMENTS EN CUIVRE ET EN BOIS, ET ACCESSOIRES DE MUSIQUE de toutes sortes

700 Partitions et choix considérable de Morceaux à l'abonnement
Désireuse de maintenir sa réputation consacrée par 45 années d'existence, la Maison garantit la parfaite exécution des travaux qui lui sont confiés, ainsi que la qualité supérieure des fournitures. Rien n'est épargné pour donner satisfaction, sur tous points, à notre clientèle.

MAISON MARTINEAU - DOC

DOC Frère

SUCCESSEUR

SAUMUR — 41, Rue d'Orléans, 41 — SAUMUR

FÊTE DE LA TOUSSAINT

A cette occasion, Grande Mise en Vente de Couronnes — Croix — Médaillons et Fleurs funéraires en tous genres.

PRIX DÉFIANT TOUTE CONCURRENCE

Ne pas acheter sans comparer les prix

Épicerie Parisienne

IMBERT & FILS

33, Rue d'Orléans, et rue Dacier, 38

BOUGIE	du Brésil,	le paquet	0.85
—	des Indes,	—	1.00
—	des Salons,	—	1.05
—	à trous,		
HORS VILLE, remise des droits d'octroi par sortie de CINQ KILOS.			
ASSORTIMENT DE BOUCIES DE COULEURS, BOUCIES A RECHAUD ET POUR PETITES LANTERNES			
HUILE COLZA	double épuration,	1/2 kil.	0.45
—	triple épuration,	1/2 kil.	0.50

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

Certifié par l'imprimeur soussigné,